

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
07/04/2023

Date d'affichage
14/03/2023

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 17

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 12 avril à 19 Heures 30 Minutes, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, ALEXANDRE Pierre, JALLU Yann, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ISAMBARD Albert, ROCHELLE Stéphane, DURET François, BRIAND Henri

ABSENTS : néant

POUVOIR : ROCHELLE Stéphane donne pouvoir à Pascal HERVÉ, Albert ISAMBARD donne pouvoir à LE GONIDEC Guy

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 07-05-2023 – Affectation de résultat du budget principal 2022 :

Madame la 1ère Adjointe rappelle que le compte administratif du budget principal 2022 de la commune présente les résultats suivants :

✓ Excédent de fonctionnement de 2022 : 449 626.52€

✓ Déficit d'investissement de 2022 : 121 381,23€

Le Conseil Municipal ayant voté le compte administratif 2022, il convient de procéder à l'affectation des résultats.

Aussi, Madame la 1ère Adjointe propose :

⇒ De d'affecter l'excédent de fonctionnement dans sa totalité, soit la somme de 449 626.52 €, en recettes d'investissement au budget primitif 2023, à l'article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »,

⇒ De reprendre la totalité du déficit d'investissement du compte administratif 2022, soit la somme de 121 381.23€, en dépenses d'investissement au budget primitif 2023 de la commune, à l'article 001 « Résultat d'investissement reporté (Déficit) ». ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Inscrit au budget primitif principal 2023 les crédits suivants :

	Imputation	Montant
Recettes d'investissement	Compte 1068 <i>(Excédent de fonctionnement capitalisé)</i>	449 626.52 € <i>(affectation du résultat de fonctionnement de 2022)</i>
Dépenses d'investissement	Compte 001 <i>Résultat d'investissement reporté (Déficit)</i>	121 381.23 € <i>(montant du déficit d'investissement 2022)</i>

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

